



Fort-de-France, le 24/01/2012

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Jeudi 26 janvier 2012 16h – 17h Salle Aimé Césaire à la DEAL Remise Diplômes Transporteurs

La commission pour la Validation des Acquis Professionnel (VAP) dans le domaine des transports a été installée en Martinique en 2011.

Cette VAP est la 3<sup>ème</sup> voie, après l'examen et l'équivalence des diplômes, pour obtenir l'attestation de capacité professionnelle nécessaire à l'exercice de la profession. La 1<sup>ère</sup> promotion compte 11 lauréats sur 20 candidats.

Il est à signaler que dans cette promotion, un certain nombre de lauréats étaient dispensés de justifier de cette capacité compte-tenu de leur ancienneté dans la profession mais avaient à cœur de faire reconnaître officiellement leur professionnalisme. Il convient de les en féliciter.

Cette 3<sup>ème</sup> voie, qui concerne ceux qui exercent de manière continue depuis décembre 2006 une activité de direction d'une entreprise de transport depuis au moins décembre 2006, continuera d'être opérationnelle en Martinique jusqu'en décembre 2014, date à laquelle la transcription de nouveaux textes européens entrera en vigueur.

---

### Contact Presse :

**Nathalie NÉRÉE**

Chargée de communication DEAL

Tél : 05.96.59.59.22 / GSM : 06.96.28.80.38

[nathalie.neree@developpement-durable.gouv.fr](mailto:nathalie.neree@developpement-durable.gouv.fr)